



- Attestation employeur
- Courrier Motivé
- Certificat de scolarité
- Bulletin de salaire parents
- Courrier Nourrice
- Bulletins de salaires Nourrice

Service Affaires Scolaires  
 ☎02.38.99.05.05

# ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**Dérogation hors Commune**

Pour la Ville de:.....

**Dérogation interne**

Ecole:.....

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

**NOM :** ..... **Prénoms :** .....

**Date de naissance :** ...../...../..... **Lieu :** .....

**Adresse :** .....

DEMANDE

pour l'école de Nom : .....Commune.....

PS  MS  GS  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

RENOUELEMENT (Passage de la maternelle à l'élémentaire)

à l'école de Nom : .....Commune.....

POURSUITE DE SCOLARITE suite à un déménagement

Vous venez d'emménager à ..... et vous souhaitez que votre enfant reste scolarisé dans son établissement d'origine Nom : .....Commune : .....

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

**NOM du responsable légal 1 :** .....

En qualité de  Père  Mère  Tuteur légal  Autre : .....

**Adresse du responsable légal 1:** .....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Employeur : .....Adresse : .....

**NOM du responsable légal 2 :** .....

En qualité de  Père  Mère  Tuteur légal  Autre : .....

**Adresse du responsable légal 2:** .....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Employeur : .....Adresse : .....

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

NOM / Prénom frère ou sœur : .....

➔ Ecole fréquentée : ..... Commune.....Classe : .....

NOM / Prénom frère ou sœur : .....

➔ Ecole fréquentée : ..... Commune.....Classe: .....

NOM / Prénom frère ou sœur : .....

➔ Ecole fréquentée : ..... Commune : .....Classe: .....

## **MOTIFS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION (1)**

**Cas dérogatoires prévus dans l'Article L212-8 du Code de l'Éducation**

- La commune de résidence n'assure pas de services périscolaires (garderie, restauration)
- Fratrie présente dans l'établissement scolaire demandé
- Raisons médicales

**Affectation Classe ULIS n'existant pas sur la commune de résidence**

**Déménagement dans une autre commune**

**AUTRES MOTIFS (2) (3)**

.....

.....

.....

.....

(1) *Cocher la ou les cases correspondantes*

(2) *Doivent être justifiés par des pièces administratives (énoncées page ci-contre).*

*La fourniture de documents non fondés ou basés sur des fausses déclarations fera l'objet d'une transmission du dossier aux autorités compétentes.*

(3) *Ces motifs n'étant pas de droit (non-inscrits dans la Loi ) seront étudiés en commission au vu du contexte local de l'année de référence.*

**CADRE RÉSERVÉ A LA COMMUNE de \_\_\_\_\_, commune de résidence**

La demande de dérogation pour l'enfant Nom : .....Prénoms : ..... pour l'école de Nom : ..... Commune : .....

en maternelle  en élémentaire  niveau scolaire : ..... est :

**REFUSÉE au motif :**

- La commune de \_\_\_\_\_ a une capacité d'accueil suffisante pour recevoir l'enfant
- La commune de \_\_\_\_\_ assure les services municipaux en adéquation avec les obligations professionnelles des demandeurs
- Les motifs évoqués ne sont pas recevables

**ACCEPTÉE et la commune de \_\_\_\_\_ s'engage à régler les frais de scolarité**

fixés par Délibération N° ..... en date du ..... pour les communes de l'Agglomération Montargoise et hors agglomération d'un montant de  ..... € pour un élève de maternel,  ..... € pour un élève d'élémentaire

Fait à \_\_\_\_\_, le .....

Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué

- **En cas de déménagement en cours d'année, les frais seront réglés au prorata de la présence de l'enfant.**
- **Rappel des communes de l'Agglomération Montargoise : Amilly – Cepoy – Chalette- Chevillon sur Huillard- Conflans sur Loing- Corquilleroy – Lombreuil- Montargis- Mormant- Pannes – Paucourt- Saint Maurice sur Fessard- Solterre- Villemandeur-Vimory**

**CADRE RÉSERVÉ A LA COMMUNE D'ACCUEIL**

Je soussigné : ..... qualité : ..... commune de .....

**ACCEPTÉ**  **REFUSE** l'inscription de l'enfant ..... à l'école de .....  (1) maternelle  (1) élémentaire niveau scolaire : .....

(1) *Cocher la case correspondante*

Fait à ..... le .....

Signature de l'Autorité territoriale compétente

Cachet de la collectivité

- le dossier original de la demande sera conservé par la commune de résidence. Une copie sera transmise à la commune d'accueil et à la famille.
- En cas de contestation, un recours peut être formulé auprès de l'Inspection Académique, de la Sous Préfecture ou auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois, suivant la notification du présent dossier.

# DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE 2024/2025

## CE QUE DIT LA LOI :

Au regard de l'Article L212-8 du Code de l'Éducation, la commune de résidence est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfants résidants sur son territoire lorsque leur inscription dans une autre commune est justifiée par des motifs tirés de contraintes liées :

**1° - Aux obligations professionnelles des parents** lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants ou si la commune n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées ;

→ *Exemple : la commune de résidence n'a pas de service de garderie ou de restauration.*

**2° - A l'inscription d'un frère ou d'une soeur dans un établissement scolaire de la même commune ;**

→ *(Précision : même établissement scolaire.)*

**3° - A des raisons médicales.**

→ *Précision : Lorsque l'état de santé de l'enfant nécessite, après attestation établie par un médecin de santé scolaire ou inscrit sur la liste des médecins agréés au titre du Décret N°86-442 du 14 Mars 1986, une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés assurés dans la commune demandée.*

En l'absence d'accord, la décision est prise par le représentant de l'Etat dans le département.

## DÉMARCHES POUR OBTENIR UNE DÉROGATION :

**Vous devez REMPLIR UN IMPRIMÉ remis par votre commune de résidence et le déposer pour étude.**

→ *Un imprimé par enfant ; Il y a obligation de refaire une demande pour passer de la maternelle à l'élémentaire.*

**Les motifs évoqués qui ne rentreront pas dans le cadre législatif seront étudiés en fonction du contexte local au moment de la demande.**

### Il n'existe pas de dérogation de droit

❖ **Sous prétexte de l'exercice d'une profession (quelle qu'elle soit) sur le secteur demandé.**

❖ **Pour le passage de la maternelle au CP sans présence d'un frère ou d'une sœur dans la même école (maternelle et/ou élémentaire)**

**Une scolarisation dans une autre commune que celle de résidence peut entraîner un tarif conditionnel pour les accueils périscolaires, extrascolaires, restauration... Se renseigner auprès de la commune demandée.**

\*\*\*\*\*

Je soussigné.....reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus au moment de ma demande de dérogation et en accepte les termes.

A Cepoy le.....

Signature des représentants légaux